
Fiches thématiques

L'école et ses sortants



Avertissement

Cette publication web a été réalisée avec la contribution du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) et de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et celle de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de l'emploi et de la santé.

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les chiffres internationaux, mettent en ligne les actualisations de certaines données présentées dans les fiches thématiques.

Sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr) ces données sont rassemblées dans la partie intitulée « Bilan Formation-Emploi » accessible à partir du thème « Enseignement - Éducation », rubrique « données détaillées ».

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard

1.1 Niveau de diplôme

Le niveau de diplôme peut être évalué auprès de groupes variés, soit en fonction d'un critère d'âge (ou de façon équivalente un critère d'année de naissance, ce qui permet de présenter les résultats par générations), soit par cohortes sorties de formation la même année.

L'Union européenne vise, en 2020, une moyenne de 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les adultes âgés de 30 à 34 ans ; cette part est de 32 % en 2009. La France, avec un pourcentage de 43 % en 2009, figure parmi les pays aux jeunes adultes les plus instruits. Ceux-ci ont bénéficié des progrès importants des enseignements secondaire et supérieur de 1985 à 1995. Comparées aux autres pays de l'Union européenne, les proportions de diplômés de l'enseignement supérieur court professionnel sont élevées, alors que les proportions de diplômés des cycles longs susceptibles de conduire à un doctorat sont relativement modestes.

En France, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 25 à 29 ans a doublé entre 1991 (21 %) et 2010 (43 %), bien qu'elle stagne

depuis 2006. Plus précisément, c'est la part des titulaires de BTS, de DUT ou d'un diplôme paramédical qui a doublé entre 1991 et 2006, mais elle a légèrement diminué depuis. La part des jeunes titulaires de diplômes allant du Deug au doctorat n'a cessé d'augmenter sur l'ensemble de la période, passant ainsi de 12 % à 27 % entre 1991 et 2010.

Environ 700 000 jeunes sont **sortis de formation initiale** en moyenne par an sur la période 2007-2009. Parmi eux, 42 % sont diplômés de l'enseignement supérieur : 15 % ont pour plus haut diplôme un diplôme validant un cycle technologique court et finalisé, 11 % une licence ou une maîtrise et 16 % un **DEA**, un **DESS**, un master, un doctorat ou un diplôme d'une école supérieure. Par ailleurs, 41 % des jeunes sortent du système scolaire avec au plus un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire : 8 % un baccalauréat général, 16 % un baccalauréat technologique et professionnel, 17 % un CAP ou un BEP. En moyenne sur ces trois dernières années, 17 % des jeunes sortent peu diplômés de formation initiale : 8 % ont le Brevet et 9 % n'ont décroché aucun diplôme. ■

Définitions

Sortie de formation initiale : première interruption de plus d'un an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire (voir *annexe Glossaire*).

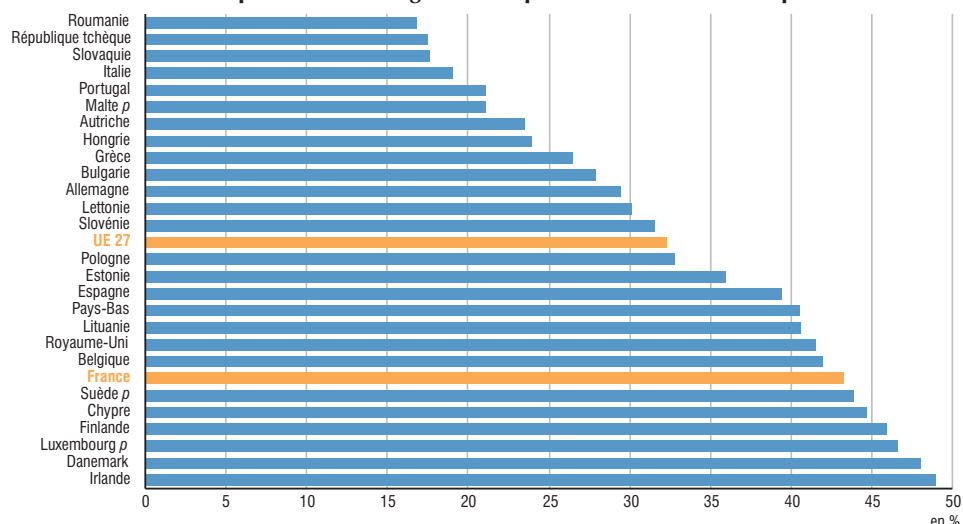
DEA, DESS, Deug... : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Le niveau d'étude de la population et des jeunes », *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, fiche n° 17, Depp, 2011.
- « Le niveau d'étude à la sortie du système éducatif », *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, fiche n° 8-22, Depp, 2011.
- « Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002 » in « Bilan formation emploi : de l'école à l'emploi », *Économie et statistique* n° 378-379, Insee, juillet 2005.
- « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007, formation et emploi des jeunes dans les régions françaises », *Insee Première* n° 1219, janvier 2009.

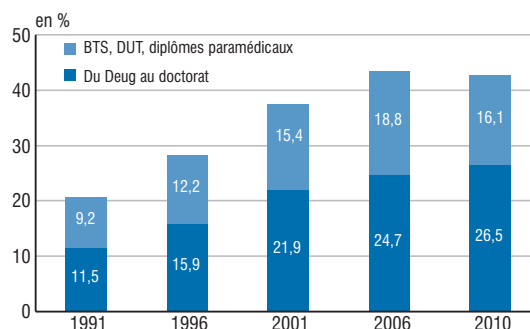
Niveau de diplôme 1.1

1. Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur dans l'Union Européenne en 2009



Source : Eurostat, mai 2011.

2. Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-29 ans selon l'année



Champ : France métropolitaine.

Lecture : 43 % des jeunes de 25 à 29 ans possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur en 2010 contre 21 % en 1991.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 1991, 1996, 2001, 2006 et 2010 ; calculs : Depp.

3. Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé

	Moyenne annuelle des années de sortie 2007-2008-2009	
	(milliers)	(%)
Diplômés des études générales et techniques longues	186	27
DEA, DESS, master, doctorats	71	10
Écoles supérieures	38	6
Licence, maîtrise	75	11
Deug	2	0
Diplômés des études techniques et professionnelles courtes	107	15
BTS, DUT et équivalents	84	12
Paramédical et social	23	3
Diplômés des seconds cycles du secondaire	286	41
Bacheliers et diplômes équivalents	171	24
Baccalauréat général	58	8
Baccalauréats technologique, professionnel et assimilé	114	16
CAP, BEP ou équivalent	115	17
Brevet ou aucun diplôme	122	17
Brevet seul	57	8
Aucun diplôme	65	9
Total sortants de formation initiale	701	100

Champ : France métropolitaine.

Lecture : sur la période 2007-2009, 10 % des personnes sorties de formation initiale chaque année sont diplômées d'un DEA, DESS, master ou doctorat.

Note : les flux de sortants sont estimés à partir des enquêtes trimestrielles sur l'emploi l'année suivant leur sortie (moyenne des quatre trimestres).

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2008 à 2010 ; calculs : Depp.

1.2 Sorties précoces

Limiter la part des jeunes arrêtant leurs études avec un bagage scolaire trop faible est une priorité des pouvoirs publics, au niveau national comme au niveau européen. En 2010, parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation, 12,6 % n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire du second cycle, c'est-à-dire qu'ils détiennent au mieux un Brevet. Cette part de **sortants précoces**, bien qu'en légère hausse depuis deux ans, est relativement stable depuis 2003. Ce taux est plus important chez les hommes que chez les femmes, différence tendant à s'accroître au fil des années. La baisse du taux de sorties précoces est un des objectifs du **sommet de Lisbonne**, assorti de valeurs cibles : les gouvernements européens se sont accordés en 2000 sur un taux européen inférieur ou égal à 10 % en 2010, objectif prolongé à l'horizon 2020. En 2009, la France se situe à cet égard à un meilleur niveau que la moyenne européenne : alors que l'Union européenne affiche un taux de sorties précoces de 14,4 %, la France en recense 12,3 % cette année-là.

Par ailleurs, un autre indicateur est calculé au niveau français : la part des jeunes de 20 à 24 ans (et non 18-24 ans), en études ou non, qui ne possèdent pas de diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire (CAP,

BEP, bac ou équivalent). En 2010, 17 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans n'ont pas de diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire. Ces 17 % de jeunes se répartissent de la manière suivante : 4 % ont suivi une classe de terminale, 4 % une année terminale de CAP ou BEP, 2 % une seconde ou une première générale ou technologique et 7 % ont un niveau inférieur (collège, première année de CAP ou de BEP).

On évalue aussi, en France, le **niveau des études accomplies à la fin de l'enseignement secondaire**. Selon les statistiques scolaires, la proportion de jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la dernière année du second cycle du secondaire a diminué entre 2000 et 2005 pour se stabiliser ensuite aux alentours de 7,5 %. À la rentrée 2009, la rénovation de la voie professionnelle a été généralisée. Cela a favorisé les poursuites d'études en baccalauréat professionnel des titulaires d'un BEP ou d'un CAP. En conséquence, la part des sorties de l'enseignement secondaire au niveau CAP-BEP a perdu 1,4 point en 2009 (20,9 %) au profit des sorties au niveau du baccalauréat (71,5 %). Les filles terminent plus souvent leurs études secondaires à l'issue d'une classe terminale générale ou technologique que les garçons (avec ou sans le diplôme). ■

Définitions

Taux de sorties précoces : part des jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au CAP ou au BEP, parmi les 18-24 ans qui ne sont pas en formation.

Sommet de Lisbonne : les gouvernements européens se sont accordés au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie fondées sur la connaissance. Les priorités pour l'éducation et la formation se sont concrétisées par des objectifs chiffrés sur la période 2010-2020.

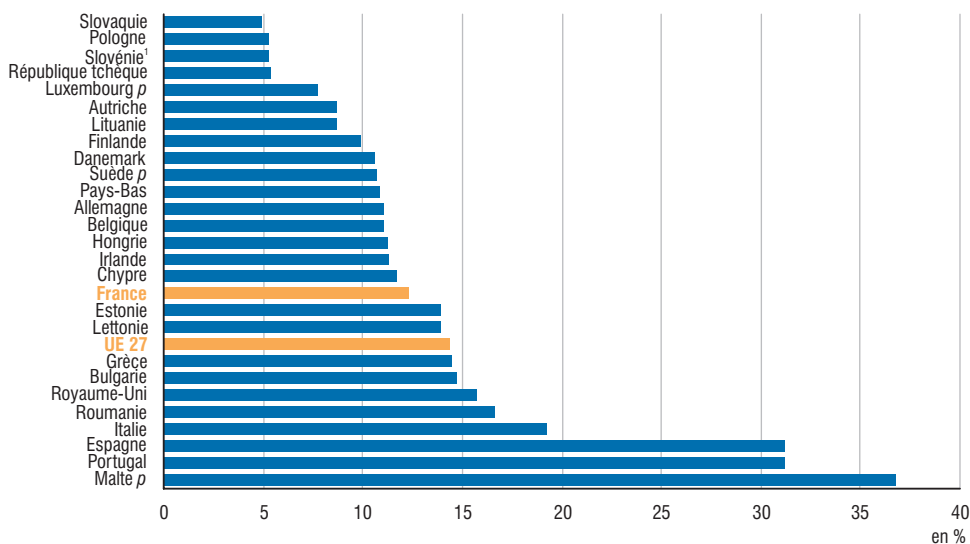
Niveau à la fin de l'enseignement secondaire : il se définit par la classe atteinte et non par le diplôme acquis. Les sorties d'une classe « c » l'année « n » sont estimées à partir du reliquat entre l'effectif inscrit dans la classe « c » l'année scolaire « n-1, n » et l'effectif originaire de cette classe poursuivant des études secondaires l'année scolaire « n, n+1 ». Ces effectifs sont issus de recensements exhaustifs effectués auprès des établissements d'enseignement secondaire (y compris apprentis et lycées agricoles).

Pour en savoir plus

- « Les objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation et de formation », 5980/01, Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, 14 février 2001.
- « L'Europe face aux objectifs de Lisbonne », *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, fiche n° 8-29, Depp, 2011.
- « Les sorties aux faibles niveaux d'études », *L'état de l'École*, fiche n° 25, Depp, 2010.
- *Éducation et formation* n° 78, Depp, 2008.
- Voir aussi : <http://ec.europa.eu/education>

Sorties précoces 1.2

1. Sorties précoces en 2009 dans l'Union Européenne



1. donnée incertaine (Eurostat).

Lecture : en France, 12 % des jeunes de 18 à 24 ans sont des sortants précoces : ils ne poursuivent ni études ni formation, et n'ont ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat.

Source : calculs Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail.

2. Diplômes et classes les plus élevés atteints par les jeunes âgés de 20 à 24 ans en 2010

	Hommes	Femmes	Ensemble	
	(%)	(%)	(milliers)	(%)
Diplômés de :	80	86	3 160	83
Enseignement supérieur, bac et équivalents	61	72	2 549	67
CAP-BEP	19	14	611	16
Sortis sans diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire en :	20	14	638	17
Classe de terminale	4	4	151	4
Dernière année de CAP ou BEP	6	1	164	4
Année de 2 nd e ou 1 ^{ère} de bac général ou technologique	2	3	65	2
1 ^{er} cycle, 1 ^{ère} année de CAP ou BEP	8	6	258	7
Ensemble	100	100	3 798	100

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes Emploi, Calculs : Depp.

3. Classes atteintes à la fin de l'enseignement secondaire

								en %		
	1998	2000	2005	2006	2007	2008	2009			
							Garçons	Filles	Total	
Sorties au niveau du baccalauréat	67,3	66,9	69,9	70,2	70,1	70,0	67,5	75,5	71,5	
Terminales générales et technologiques	55,1	53,8	55,5	55,5	54,1	53,8	48,4	60,5	54,4	
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	12,2	13,1	14,4	14,7	16,0	16,2	19,1	15,0	17,1	
Sorties au niveau du CAP ou BEP	23,4	23,7	22,5	22,6	22,3	22,5	24,4	17,4	20,9	
Première année de bac pro en deux ans et BP	2,1	2,4	2,6	2,9	2,6	2,6	2,2	2,1	2,1	
Année terminale de CAP ou BEP	21,3	21,3	19,9	19,7	19,7	19,9	22,2	15,3	18,8	
Sorties avant la fin du second cycle du secondaire	9,3	9,4	7,6	7,2	7,6	7,5	8,1	7,1	7,6	
Seconde ou première générales et technologiques	2,0	2,4	2,0	2,1	2,2	1,8	1,4	2,2	1,8	
Seconde professionnelle	///	///	///	///	///	///	0,8	0,6	0,7	
Premier cycle, première année de CAP ou BEP	7,3	7,0	5,6	5,1	5,4	5,7	5,9	4,3	5,1	
Total des élèves finissant l'enseignement secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Champ : France métropolitaine.

Sources : Depp / Systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MEN) et SIFA (effectifs des CFA) ; Système d'information SAFRAN (effectifs scolaires du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire).

1.3 Durée de scolarisation

En moyenne, 40,5 % des jeunes âgés de 14 à 29 ans sont scolarisés en 2008-2009. Le **taux de scolarisation** diminue logiquement avec l'âge, plus particulièrement entre 18 et 22 ans : alors que plus des trois quarts des jeunes âgés de 18 ans sont scolarisés en 2008-2009, ils ne sont plus que la moitié à 20 ans et moins d'un tiers à 22 ans. Les garçons terminent leur formation initiale plus tôt que les filles. La différence de taux de scolarisation par sexe est particulièrement marquée entre 19 et 22 ans. En revanche, les taux de scolarisation des jeunes âgés de 27 ans ou plus sont les mêmes pour les femmes et les hommes.

La durée moyenne de scolarisation d'un enfant inscrit en 2008-2009 en première année de maternelle peut être estimée à 18,3 années. Cette **espérance de scolarisation** est un peu plus élevée chez les filles (18,5 années) que chez les garçons (18,0 années). Plus précisément, elle est de 7,0 années dans le secondaire hors apprentissage, de 2,3 années dans le supérieur hors apprentissage et de 0,5 année en apprentissage. En moyenne, les filles poursuivront des études supérieures plus longues que les garçons. C'est également le cas dans le

secondaire, reflétant ainsi le fait que les garçons sont plus nombreux à quitter l'école avant la fin de leurs études secondaires et à s'orienter vers des études professionnelles, notamment via l'**apprentissage**. L'espérance de scolarisation en apprentissage des garçons est donc plus importante que celle des filles.

Après une période de progression soutenue du milieu des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990, entraînant un gain de près de deux années, l'espérance de scolarisation baisse légèrement, d'environ 0,5 année entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2000. La dynamique de la première période provient de la prolongation des études jusqu'au bac, puis au-delà, en lien avec l'objectif du milieu des années 1980 d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat. La légère diminution qui s'ensuit est imputable à la baisse du redoublement ainsi qu'au développement de l'enseignement professionnel, plus court que l'enseignement général ou technologique. Les espérances de scolarisation des filles comme des garçons suivent ces évolutions, même si l'écart entre les sexes tend à augmenter légèrement au cours de la période. ■

Définitions

Taux de scolarisation : proportion d'élèves d'un âge déterminé, inscrits dans un établissement d'enseignement, parmi l'ensemble des jeunes de cet âge.

Espérance de scolarisation : durée moyenne d'études d'une cohorte fictive de jeunes qui seraient scolarisés dès la maternelle et de 14 à 29 ans dans les proportions constatées en 2008-2009. Mathématiquement, l'espérance de scolarisation est égale à la somme des taux de scolarisation observés aux différents âges. La durée d'études « réelle » serait, elle, calculée en suivant une même génération.

Apprentissage : l'apprentissage concerne ici à la fois l'apprentissage dans le supérieur et dans le secondaire.

Pour en savoir plus

- « Le système éducatif : population scolaire et universitaire par âge », *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche* n° 1-4, Depp, 2011.
- « La durée de scolarisation », *L'état de l'École*, fiche n° 9, Depp, 2010.
- « Les progrès de la scolarisation des jeunes de 1985 à 2003 », *Insee Références Données sociales - La société française*, 2006.

Durée de scolarisation 1.3

1. Taux de scolarisation par âge selon le sexe, année scolaire 2008-2009

en %

Âge au 1 ^{er} janvier 2009	Hommes	Femmes	Ensemble
14 ans	98	98	98
15 ans	97	98	98
16 ans	94	95	94
17 ans	89	92	90
18 ans	75	79	77
19 ans	60	66	63
20 ans	47	54	50
21 ans	36	43	40
22 ans	28	34	31
23 ans	21	25	23
24 ans	14	17	16
25 ans	9	11	10
26 ans	7	8	7
27 ans	5	5	5
28 ans	4	4	4
29 ans	3	3	3
Moyenne 14-29 ans	39,4	41,6	40,5

Champ : France métropolitaine.

Lecture : sur l'année scolaire 2008-2009, le taux de scolarisation des jeunes de 20 ans (nés en 1988) est de 50 %.

Sources : Depp ; Insee : estimations de population.

2. Espérance de scolarisation à l'âge de deux ans selon le sexe, année scolaire 2008-2009

en années

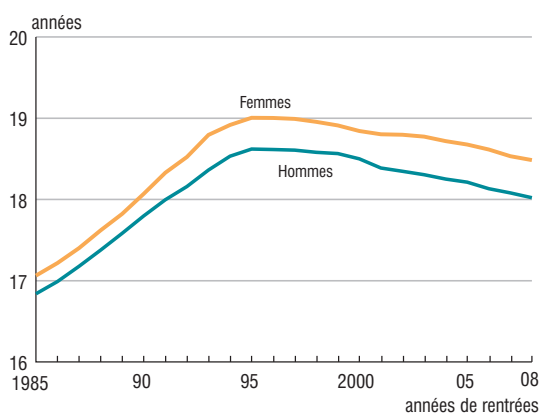
	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble	18,0	18,5	18,3
dont : secondaire, hors apprentissage	6,8	7,2	7,0
supérieur, hors apprentissage	2,0	2,6	2,3
apprentissage	0,7	0,3	0,5

Champ : France métropolitaine, hors étudiants de plus de 29 ans.

Lecture : l'espérance de scolarisation d'un enfant entrant en première année de maternelle en 2008-2009 est de 18,3 années.

Sources : Depp ; Insee : estimations de population.

3. Espérance de scolarisation à l'âge de deux ans selon le sexe



Champ : France métropolitaine, hors poursuites d'études au delà de 29 ans.

Lecture : l'espérance de scolarisation d'une fille entrant en première année de maternelle en 2008 est de 18,5 années.

Sources : Depp ; Insee : estimations de population.

1.4 Apprentis en formation

Depuis la loi Séguin de 1987, la formation sous contrat d'apprentissage se diffuse et investit l'ensemble du champ de la formation professionnelle des jeunes.

Le nombre d'apprentis a doublé en 20 ans et atteint environ 425 000 au 31 décembre 2009. La hausse est particulièrement marquée pendant les années 1990. Cette croissance est tirée par la hausse du niveau de formation des apprentis. Alors que l'apprentissage était, il y a plus de 20 ans, limité au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et donc au seul niveau V (classification française des **niveaux de formation**), on compte aujourd'hui 112 000 apprentis au niveau IV, 59 500 au niveau III et 43 500 au niveaux II et I, soit au total près de la moitié des apprentis. Un apprenti sur quatre prépare un diplôme ou une certification de niveau supérieur (post-baccalauréat).

Si le CAP domine encore, il ne représente dorénavant que 43 % de l'ensemble des apprentis. Les autres diplômes préparés en apprentissage, principalement le baccalauréat professionnel, le brevet professionnel (BP) et le brevet de technicien supérieur (BTS), représentent chacun entre 45 000 et 60 000 apprentis contre 177 000 pour le CAP. Avec l'élévation des niveaux de formation, les parcours et les profils de recrutement se sont diversifiés : l'entrée en apprentissage est plus tardive et l'enchaînement de plusieurs contrats autorise la poursuite d'études dans cette voie. Les apprentis sont plus âgés (la moyenne d'âge passe de 17,5 ans à 19 ans en vingt ans) et mieux dotés scolairement. Même si la formation reste majoritairement masculine, le développement de l'apprentissage dans de nouvelles spécialités des services, comme les échanges et la gestion, a entraîné une augmentation de la

part des filles, qui progresse de 3 points en un peu plus de vingt ans (de 28 à 31 % entre fin 1982 et fin 2009).

L'apprentissage joue inégalement sur la formation des jeunes selon la région. Parmi les jeunes de 15 à 19 ans, la part des apprentis est très faible dans les DOM, particulièrement en Guyane (0,6 %). En métropole, cette part n'excède pas 5 % dans le Nord - Pas-de-Calais et l'Île-de-France. Elle est deux fois plus élevée dans les Pays de la Loire, en Alsace, en Poitou-Charentes et dans les régions Bourgogne, Franche-Comté, Centre et Basse-Normandie où la formation professionnelle et l'apprentissage sont plus développés dans le secondaire.

L'apprentissage dans le supérieur a progressé partout, mais la part des apprentis parmi les 20-24 ans est plus élevée en Franche-Comté, Île-de-France et Poitou-Charentes que dans le Nord - Pas-de-Calais, le Limousin, en Aquitaine, Champagne-Ardenne ou Bourgogne. Dans les DOM, la part des apprentis parmi les 20-24 ans se situe à un niveau proche de celui des régions métropolitaines, sauf en Guyane où l'apprentissage reste peu développé. Les évolutions territoriales contrastées de ces deux dernières décennies témoignent de la diversité des politiques régionales menées dans le cadre de la décentralisation. L'Île-de-France et Rhône-Alpes, où prédomine l'enseignement général, ont privilégié l'apprentissage au-delà du baccalauréat alors que d'autres régions, comme Provence - Alpes - Côte d'Azur ou les Pays de la Loire, ont continué à développer l'apprentissage au sortir du collège. En Île-de-France, 44 % des apprentis préparent un diplôme de l'enseignement supérieur contre moins de 15 % en Limousin, Auvergne, Basse-Normandie ou Bourgogne. ■

Définitions

Niveaux de formation de la classification française : voir annexe Glossaire.

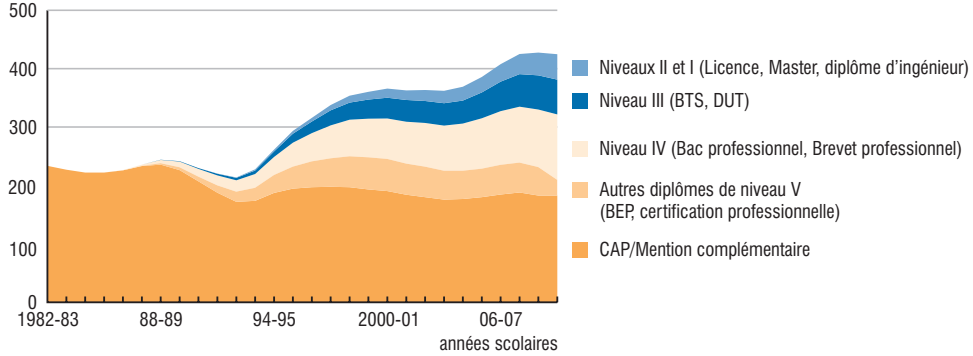
Pour en savoir plus

- « Points de vue sur l'apprentissage », Actes du colloque du 28 novembre 2006, *Les dossiers* n° 191, ministère de l'Éducation nationale, Depp, novembre 2007.
- « Les formations en apprentissage », *L'état de l'École* n° 15, Depp, 2010.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, 2011.
- « La croissance de l'apprentissage marque une pause en 2008 et 2009 », *NI* n°11.01, Depp, janvier 2011.
- « L'apprentissage, entre formation et insertion professionnelles », *Insee Références Formations et emploi*, édition 2009.

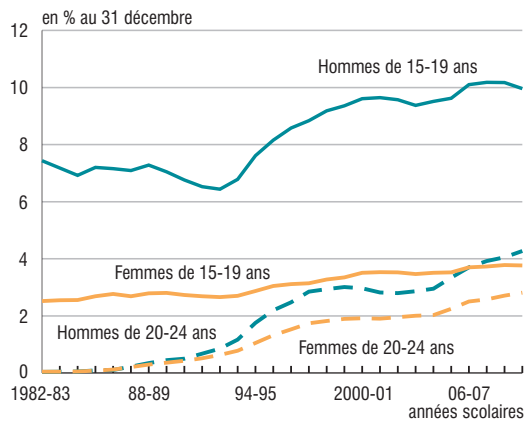
Apprentis en formation 1.4

1. Évolution des effectifs d'apprentis

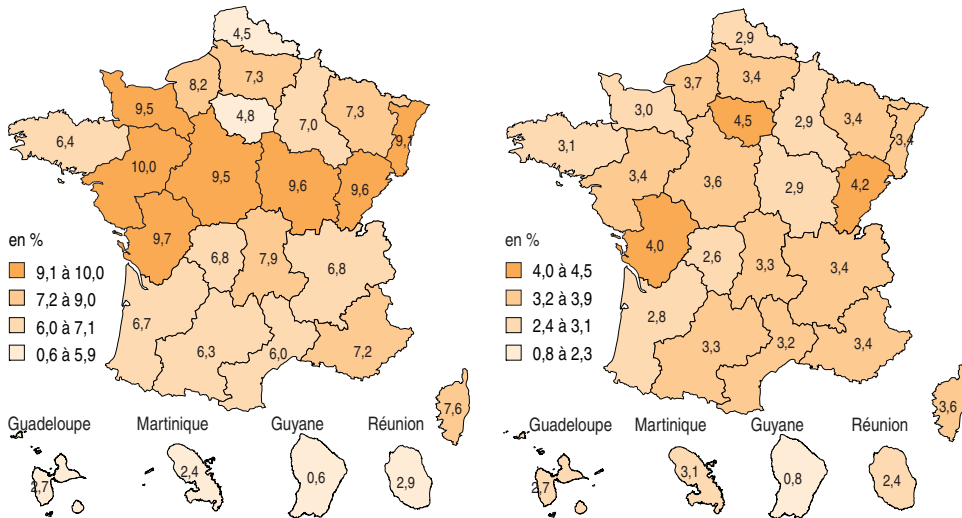
effectifs en milliers au 31 décembre



2. Évolution de la part des apprentis dans la population des jeunes selon le sexe et l'âge



3. Poids des apprentis dans la population des jeunes selon la tranche d'âge et la région à fin 2009



1.5 Cumul emploi-études

Selon l'enquête Emploi, près de cinq millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés en formation initiale, dans le secondaire ou dans le supérieur, au cours du premier semestre 2010. 14 % d'entre eux déclarent travailler au moment de l'enquête, dont 6 % dans le cadre d'une formation en apprentissage.

Les 20-24 ans cumulent plus souvent études et emploi que les 15-19 ans : respectivement 23 % et 8 % au cours du premier semestre 2010. Les 20-24 ans sont plus nombreux à occuper des emplois réguliers ou à faire des stages pendant leurs études tandis que les 15-19 ans sont plus souvent apprentis.

La part des jeunes qui cumulent **emploi et études** augmente de façon quasi continue depuis 1991. À l'époque, ils n'étaient que 8 % dans cette situation. Parmi les 15-19 ans, le nombre de jeunes cumulant emploi et études a augmenté de près de 25 % entre 1991 et 2010, du fait de la généralisation de la voie professionnelle entamée au milieu des années 1980. Parmi les 20-24 ans, la hausse est encore plus importante (+ 120 % environ), stimulée notamment par la hausse de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Les 20-24 ans ont beaucoup cumulé emploi et études en 2009, ce cumul reculant légèrement en 2010.

Le cumul emploi-études varie fortement au cours de l'année en fonction du calendrier des études. Il est plus important au deuxième trimestre et surtout au troisième trimestre. Cette variation trimestrielle existe dans les deux groupes d'âge, mais est nettement plus marquée chez les 20-24 ans que chez les 15-19 ans.

Ainsi, au cours des années 2008 à 2010, le taux d'emploi des jeunes en formation initiale est un peu plus faible en début d'année scolaire (13 % en moyenne aux quatrième et premier trimestres). Il est plus élevé au printemps en raison des stages (14 %) et pendant les vacances d'été du fait d'emplois occasionnels (16 %). Quel que soit le groupe d'âge, les emplois occasionnels explosent au troisième trimestre (4 à 5 fois plus que sur le reste de l'année atteignant alors près de 30 % de l'emploi total des jeunes en études). L'apprentissage reste le type d'emploi le plus fréquent quel que soit le trimestre (un peu moins de la moitié des emplois sur l'ensemble de l'année hors été) et l'emploi régulier reste important sur l'année (un peu moins de 40 % sur l'ensemble de l'année hors été). Si le nombre d'emplois d'apprentis est relativement stable sur l'année chez les 20-24 ans, il baisse au troisième trimestre chez les 15-19 ans. ■

Définitions

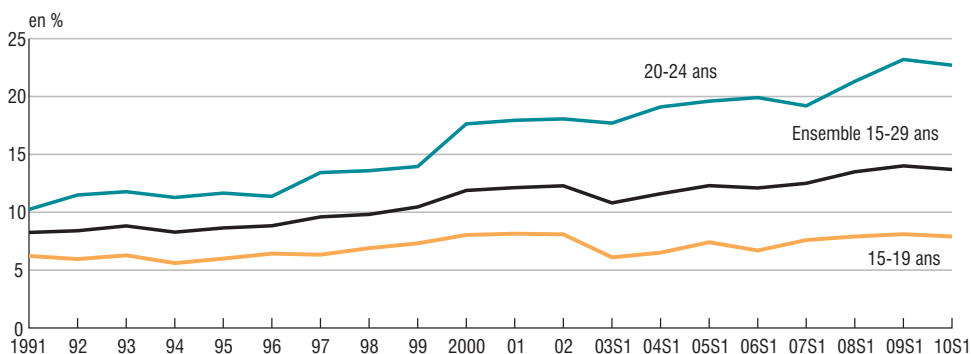
Cumul emploi-études : situation des jeunes âgés de 15 à 29 ans qui déclarent à la fois être en formation initiale et travailler au moment de l'enquête (actifs occupés au sens du BIT, voir *annexe Glossaire*). Cette classe d'âge est habituellement divisée en trois tranches, 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, pour une analyse plus fine. Cependant le nombre d'individus âgés de 25 à 29 ans, qui déclarent cumuler emploi et études dans l'enquête Emploi, est insuffisant pour fournir des résultats fiables.

Pour en savoir plus

- « Deux étudiants sur dix ont un emploi : le premier en lien avec ses études et l'autre pas », *Insee Première* n° 1204, juillet 2008.

Cumul emploi-études 1.5

1. Part des jeunes qui ont un emploi parmi ceux qui poursuivent leurs études initiales



Champ : France métropolitaine, jeunes de 15 à 29 ans en études initiales y compris les apprentis.

Lecture : au premier semestre 2010, 7,9 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans poursuivant leurs études initiales, occupent un emploi.

Note : avant 2003, l'enquête emploi était annuelle et réalisée au 1^{er} trimestre. Depuis 2003, elle est trimestrielle. Le cumul emploi-études étant un indicateur saisonnier, l'analyse temporelle se fait sur le 1^{er} semestre (S1) des années 2003 à 2010 afin de permettre la comparaison avec les années précédentes.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Depp

2. Part des jeunes qui ont un emploi parmi ceux qui poursuivent leurs études initiales, en fonction du trimestre

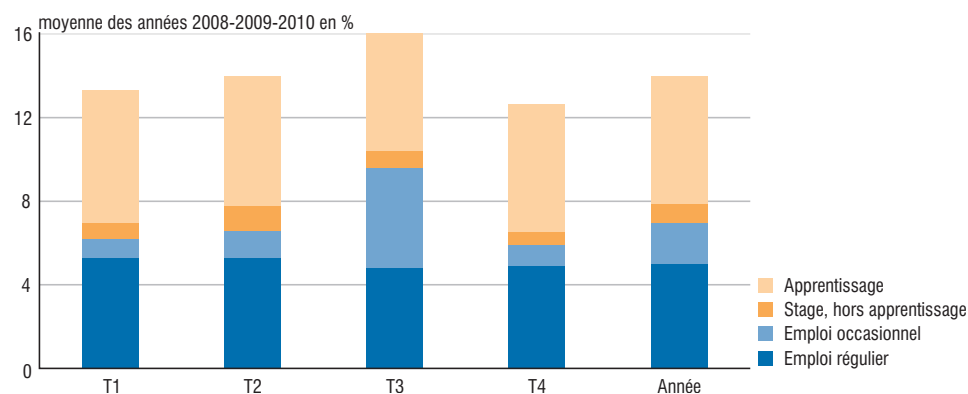
Âge à l'enquête	2008				2009				2010				en %
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
15-19 ans	8,0	7,8	10,7	7,9	7,9	8,3	9,5	8,0	7,8	7,9	9,8	7,3	
20-24 ans	20,7	21,8	26,1	19,8	22,5	23,8	27,8	20,0	21,4	24,0	24,6	18,1	
25-29 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	
Ensemble 15-29 ans	13,3	13,7	16,3	12,8	13,7	14,2	16,1	13,0	13,3	14,2	15,5	11,9	

Champ : France métropolitaine, jeunes de 15 à 29 ans en études initiales y compris les apprentis.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, 7,3 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans poursuivant leurs études initiales, occupent un emploi.

Sources : Insee, enquêtes Emploi, calculs Depp.

3. Type d'emploi occupé par les jeunes qui poursuivent leurs études initiales



Champ : France métropolitaine, jeunes de 15 à 29 ans en études initiales (y compris apprentis) interrogés en 2008, 2009 et 2010.

Lecture : en moyenne sur les 4^e trimestres des années 2008, 2009 et 2010, 5,0 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans poursuivant leurs études initiales, occupent un emploi régulier.

Sources : Insee, enquêtes Emploi, calculs Depp.